

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006763500108	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération CA CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CLISSON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : EAU POTABLE DSP (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
A10 - Etat des travaux en régie	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.7 - Etat des engagements reçus	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

66

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 756 994,07	G 4 229 387,52	G-A 2 472 393,45
	Section d'investissement	B 226 258,24	H 1 146 061,87	H-B 919 803,63

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 157 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 401 096,11 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 983 252,31	Q= G+H+I+J 5 933 545,50	=Q-P 3 950 293,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 73 121,89	L 20 092,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 73 121,89	= K+L 20 092,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 756 994,07	= G+H+K 4 386 387,52	2 629 393,45
	Section d'investissement	= B+D+F 299 380,13	= H+J+L 1 567 249,98	1 267 869,85
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 056 374,20	= G+H+I+J+K+L 5 953 637,50	3 897 263,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 73 121,89	L 20 092,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 092,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 166,67	0,00
21	Immobilisations corporelles	609,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	71 345,39	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 392 500,00	183 595,21	769 252,30	0,00	439 652,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	210 000,00	126 415,63	0,00	0,00	83 584,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,69	0,00	0,00	4 999,31
Total des dépenses de gestion courante		1 607 500,00	310 011,53	769 252,30	0,00	528 236,17
66	Charges financières	24 000,00	2 505,42	547,95	0,00	20 946,63
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	4 000,00	0,00			4 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 645 500,00	312 516,95	769 800,25	0,00	563 182,80
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 696 099,37				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	685 000,00	674 676,87			10 323,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 381 099,37	674 676,87			1 706 422,50
TOTAL		4 026 599,37	987 193,82	769 800,25	0,00	2 269 605,30
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 150 000,00	1 176 265,24	1 334 960,00	0,00	-361 225,24
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 150 000,00	1 176 265,24	1 334 960,00	0,00	-361 225,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 696 099,37	0,00	1 696 099,37	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 846 099,37	1 176 265,24	3 031 059,37	0,00	-361 225,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 500,00	22 062,91			1 437,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 500,00	22 062,91			1 437,09
TOTAL		3 869 599,37	1 198 328,15	3 031 059,37	0,00	-359 788,15
Pour information		157 000,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	11 166,67	0,00	1 166,67	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	178 046,20	37 624,09	609,83	139 812,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 965 867,61	164 087,94	71 345,39	2 730 434,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 155 080,48	201 712,03	73 121,89	2 880 246,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 000,00	2 483,30	0,00	92 516,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	95 000,00	2 483,30	0,00	92 516,70
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 250 080,48	204 195,33	73 121,89	2 972 763,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	23 500,00	22 062,91		1 437,09
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 500,00	22 062,91		1 437,09
	TOTAL	3 273 580,48	226 258,24	73 121,89	2 974 200,35
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 092,00	-92,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	0,00	20 092,00	-92,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	471 385,00	471 385,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	471 385,00	471 385,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	491 385,00	471 385,00	20 092,00	-92,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 696 099,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	685 000,00	674 676,87		10 323,13
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 381 099,37	674 676,87		1 706 422,50
	TOTAL	2 872 484,37	1 146 061,87	20 092,00	1 706 330,50
	Pour information	401 096,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	952 847,51		952 847,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	126 415,63		126 415,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,69		0,69
66	Charges financières	3 053,37	0,00	3 053,37
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	674 676,87	674 676,87
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 082 317,20	674 676,87	1 756 994,07

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 756 994,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 062,91	22 062,91
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 483,30	0,00	2 483,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	37 624,09	0,00	37 624,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	164 087,94	0,00	164 087,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	204 195,33	22 062,91	226 258,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	226 258,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 511 225,24		2 511 225,24
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 696 099,37	22 062,91	1 718 162,28
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 207 324,61	22 062,91	4 229 387,52

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	157 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 386 387,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		674 676,87	674 676,87
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	674 676,87	674 676,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	401 096,11
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	471 385,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 547 157,98
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 392 500,00	183 595,21	769 252,30	0,00	439 652,49
605	Achats d'eau	1 035 380,00	174 480,14	634 905,10	0,00	225 994,76
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 600,00	552,37	0,00	0,00	6 047,63
6066	Carburants	0,00	121,63	0,00	0,00	-121,63
611	Sous-traitance générale	128 520,00	0,00	12 375,20	0,00	116 144,80
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	431,62	0,00	0,00	-431,62
6161	Multirisques	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	181 000,00	7 000,00	121 972,00	0,00	52 028,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	1 009,45	0,00	0,00	8 990,55
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	210 000,00	126 415,63	0,00	0,00	83 584,37
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	210 000,00	99 150,72	0,00	0,00	110 849,28
6218	Autre personnel extérieur	0,00	17 959,14	0,00	0,00	-17 959,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	92,94	0,00	0,00	-92,94
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	91,11	0,00	0,00	-91,11
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	263,96	0,00	0,00	-263,96
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	156,44	0,00	0,00	-156,44
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	7 813,32	0,00	0,00	-7 813,32
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	848,00	0,00	0,00	-848,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	40,00	0,00	0,00	-40,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,69	0,00	0,00	4 999,31
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,69	0,00	0,00	-0,69
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 607 500,00	310 011,53	769 252,30	0,00	528 236,17
66	Charges financières (b) (5)	24 000,00	2 505,42	547,95	0,00	20 946,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	2 505,42	0,00	0,00	1 494,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	547,95	0,00	-547,95
6618	Intérêts des autres dettes	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	4 000,00	0,00			4 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	4 000,00	0,00			4 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 645 500,00	312 516,95	769 800,25	0,00	563 182,80
023	Virement à la section d'investissement	1 696 099,37				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	685 000,00	674 676,87			10 323,13
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	685 000,00	674 676,87			10 323,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 381 099,37	674 676,87			1 706 422,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 381 099,37	674 676,87			1 706 422,50
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 026 599,37	987 193,82	769 800,25	0,00	2 269 605,30
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	547,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	547,95

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 150 000,00	1 176 265,24	1 334 960,00	0,00	-361 225,24
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 150 000,00	1 171 419,84	1 334 960,00	0,00	-356 379,84
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	4 845,40	0,00	0,00	-4 845,40
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 150 000,00	1 176 265,24	1 334 960,00	0,00	-361 225,24
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 696 099,37	0,00	1 696 099,37	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 696 099,37	0,00	1 696 099,37	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 846 099,37	1 176 265,24	3 031 059,37	0,00	-361 225,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	23 500,00	22 062,91			1 437,09
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 500,00	22 062,91			1 437,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 500,00	22 062,91			1 437,09
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 869 599,37	1 198 328,15	3 031 059,37	0,00	-359 788,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		157 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 166,67	0,00	1 166,67	10 000,00
2031	Frais d'études	11 166,67	0,00	0,00	11 166,67
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	1 166,67	-1 166,67
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	178 046,20	37 624,09	609,83	139 812,28
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	18 097,50	0,00	-18 097,50
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 356,00	0,00	-2 356,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	1 546,20	834,30	609,83	102,07
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	135 000,00	0,00	0,00	135 000,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	16 336,29	0,00	11 663,71
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 965 867,61	164 087,94	71 345,39	2 730 434,28
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 184 511,48	17 144,69	28 647,12	2 138 719,67
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	781 356,13	146 943,25	42 698,27	591 714,61
Total des dépenses d'équipement		3 155 080,48	201 712,03	73 121,89	2 880 246,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 000,00	2 483,30	0,00	92 516,70
1641	Emprunts en euros	3 000,00	2 483,30	0,00	516,70
1687	Autres dettes	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		95 000,00	2 483,30	0,00	92 516,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 250 080,48	204 195,33	73 121,89	2 972 763,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 500,00	22 062,91		1 437,09
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	23 500,00	22 062,91		1 437,09
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	23 500,00	789,38		22 710,62
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	7 902,02		-7 902,02
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	4 294,09		-4 294,09
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	26,00		-26,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	1 263,00		-1 263,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	7 788,42		-7 788,42
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 500,00	22 062,91		1 437,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 273 580,48	226 258,24	73 121,89	2 974 200,35
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 092,00	-92,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	17 812,00	-17 812,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	2 280,00	-2 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	20 092,00	-92,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	471 385,00	471 385,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	471 385,00	471 385,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		471 385,00	471 385,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		491 385,00	471 385,00	20 092,00	-92,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 696 099,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	685 000,00	674 676,87		10 323,13
28031	Frais d'études	685 000,00	0,00		685 000,00
28131	Bâtiments	0,00	2 078,58		-2 078,58
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	68,16		-68,16
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	471,00		-471,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	472 237,56		-472 237,56
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	117 899,03		-117 899,03
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	80 565,00		-80 565,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	813,00		-813,00
28182	Matériel de transport	0,00	544,54		-544,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 381 099,37	674 676,87		1 706 422,50
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 381 099,37	674 676,87		1 706 422,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 872 484,37	1 146 061,87	20 092,00	1 706 330,50
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		401 096,11			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					82 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					82 000,00									
00011379515	CREDIT AGRICOLE	17/07/2007		10/01/2008	82 000,00	F		4,490	4,701		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					82 000,00									

CA CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO - EAU POTABLE DSP - CA - 2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		54 239,02					2 483,30	2 505,42	0,00	547,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		54 239,02					2 483,30	2 505,42	0,00	547,95
00011379515		0,00	A-1	54 239,02	14,83	F		4,701	2 483,30	2 505,42	0,00	547,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		54 239,02					2 483,30	2 505,42	0,00	547,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	54 239,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'auto-financement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)				Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Taux act. (4)	Taux de taux (3)	Type de taux (3)	Taux act. (4)	Taux act.									
Total																		0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	03-11-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		118 500,00	I 24 546,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000,00	2 483,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	2 483,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	92 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 500,00	22 062,91
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 500,00	22 062,91
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	24 546,21	73 121,89	0,00	97 668,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 381 099,37	III 674 676,87
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 381 099,37	674 676,87
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	685 000,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	2 078,58
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	68,16
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	471,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	472 237,56
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	117 899,03
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	80 565,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	813,00
28182	Matériel de transport	0,00	544,54
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 696 099,37	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	674 676,87	20 092,00	401 096,11	471 385,00	1 567 249,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 97 668,10
Ressources propres disponibles	IV 1 567 249,98
Solde	V = IV – II (3) 1 469 581,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/01/2022	AJUSTEMENT RESEAUX AEP LE CLOS DE LA BLAIRE CLISSON	834,30	0,00	1
28/01/2022	PLAN TOPO L'HERBIERE BOUSSAY AEP	264,00	0,00	0
28/01/2022	DELIMITATION PARCELLE ZH 40 ET CLOTURE CHATEAU D EAU BOUSSAY	520,00	0,00	30
10/02/2022	DELIMITATION PARCELLE ZH 40 ET CLOTURE CHATEAU D EAU BOUSSAY	294,00	0,00	30
10/02/2022	DELIMITATION PARCELLE ZH 40 ET CLOTURE CHATEAU D EAU BOUSSAY	2 285,00	0,00	30
24/02/2022	Travaux complémentaires à la DSP rue de la Marche/Commanderie-Clisson	1 306,53	0,00	30
02/05/2022	TRAVAUX PASSAGE LEMOT CLISSON-EAU POTABLE	220,00	0,00	0
02/05/2022	ANNULE-TRAVAUX CHEMIN DU PAS MARTIN BOUSSAY-EAU POTABLE	220,00	0,00	0
02/05/2022	TRAVAUX EAU POTABLE CHEMIN DU PAS MARTIN BOUSSAY	220,00	0,00	0
28/06/2022	Pluvial toiture, Electrique SOFREL, Rambardes ext. dome Château d'eau Boussay	18 097,50	0,00	10
30/08/2022	TRAVAUX EXTENSION AEP LA BOURNAIRE A MONNIERES	330,00	0,00	0
30/08/2022	SUPPRESSION CONDUITE FONTE 60 RUE DE LA CROIX SENART CLISSON	8 967,68	0,00	0
06/09/2022	Tavaux AEP giratoire des quatres routes Maisdon sur Sèvre	18 000,00	0,00	0
06/09/2022	Tavaux AEP giratoire des quatres routes Maisdon sur Sèvre	3 318,00	0,00	0
08/09/2022	ALARMS CHATEAU D'EAU RESERVOIR AEP BOUSSAY	2 356,00	0,00	5
20/09/2022	Tavaux AEP giratoire des quatres routes Maisdon sur Sèvre	2 686,40	0,00	0
26/09/2022	3 EXTENSIONS EAU POTABLE BOUSSAY-rue de l'omelet	6 121,23	0,00	0
26/09/2022	TRAVAUX EAU POTABLE CHEMIN DU PAS MARTIN BOUSSAY	5 294,26	0,00	0
26/09/2022	TRAVAUX PASSAGE LEMOT CLISSON-EAU POTABLE	4 213,15	0,00	0
18/10/2022	EXPRESS RENAULT VAN CONFORT BUE DCI IMMAT GJ-846-YA	16 048,53	0,00	5
18/10/2022	EXPRESS RENAULT VAN CONFORT BUE DCI IMMAT GJ-846-YA	287,76	0,00	5
27/10/2022	Travaux réseau Vieillevigne Rochette-AEP22-43	5 371,00	0,00	0
27/10/2022	Travaux réseaux AEP_21_32_La Lucazère Haute Goulaine	4 285,00	0,00	0
04/11/2022	REPRISE DE 2 BRANCHEMENTS AEP ROUTE DE ST LUMINE-CLISSON	2 814,78	0,00	0
07/11/2022	TRAVAUX AEP RUE DES AJONCS ZI TABARI CLISSON	16 770,00	0,00	0
08/11/2022	Travaux réseaux AEP_21_32_La Lucazère Haute Goulaine	1 586,00	0,00	0
18/11/2022	ANNULE-TRAVAUX CHEMIN DU PAS MARTIN BOUSSAY-EAU POTABLE	-220,00	0,00	0
24/11/2022	TRAVAUX AEP RUE DES AJONCS ZI TABARI CLISSON	75 513,00	0,00	0
24/11/2022	Travaux réseau Vieillevigne Rochette-AEP22-43	1 561,71	0,00	0
29/11/2022	Création réseau AEP ZAC communale de la Sèvre La Haye Fouassière	669,60	0,00	0
29/11/2022	Déconnexion abonnés CSMA conduite transport alimentant réservoir Butay C/T	1 476,60	0,00	0
15/12/2022	Renouvellement des conduites internes et accès cuve réservoir tour Boussay	2 092,50	0,00	0
21/12/2022	Acquisition logiciel gestion service eau -Logiciel GS'D	1 166,67	0,00	3

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	1 346,84	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2016	63 780,91	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2016	482 387,39	0,00	35
01/07/2022	REHABILITATION BACHE MEDRIE GETIGNE	36 927,73	0,00	100
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	23 881,99	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2017	44 989,99	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2017	271 284,75	0,00	35
01/07/2022	AGENCEMENTS RESERVOIR MONNIERES	13 632,99	0,00	100
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2018	14 019,81	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2001 ET ANT.	7 531 082,34	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2019	49 716,31	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2002	345 420,71	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2015	11 572,15	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2003	350 008,59	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	17 889,94	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2004	349 667,42	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2018	10 775,41	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2005	354 174,44	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2020	81 889,84	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2006	63 318,11	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2013	3 260,04	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2006	380 461,39	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2015	4 746,54	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2007	94 397,05	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2007	400 547,37	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2019	4 584,48	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2008	82 409,69	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2021	72 749,37	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2008	512 036,45	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2014	21 355,97	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2009	55 525,88	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2015	39 758,75	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2016	67 038,27	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2017	80 758,43	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2018	108 243,70	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2009	535 011,15	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2019	100 642,77	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2020	96 523,01	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2021	149 277,01	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2010	2 792,61	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2019	26 002,74	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2020	19 463,55	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2021	30 429,95	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2010	86 741,64	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2007	16 015,41	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2001 ET ANT.	6 619 967,87	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2008	31 593,01	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2009	33 280,81	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2002	225 977,42	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2010	436 627,62	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2003	225 965,28	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2010	1 317,81	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2011	16 452,58	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2004	435 678,71	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2011	500 475,05	0,00	35
01/07/2022	REHABILITATION RESERVOIR MONNIERES	133 706,59	0,00	100
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2005	434 993,42	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2012	884,94	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2006	77 590,44	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2012	39 931,68	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2006	304 148,24	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2012	1 301,43	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2007	48 356,05	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2009	11 366,19	0,00	35

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	3 453,20	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2007	491 362,67	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2010	6 854,66	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2008	74 169,50	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2012	573 136,63	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2008	498 191,27	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2013	39 269,95	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2009	68 230,07	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2013	119 083,19	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	46 278,49	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2009	425 614,81	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2013	248 923,63	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2014	470 359,20	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2010	102 440,11	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2014	70 386,57	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2015	60 010,42	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2007	22 872,18	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2014	4 125,43	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2015	467 717,43	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2008	30 611,39	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2014	10 200,40	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2009	14 177,24	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	55 431,13	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2014	432 792,67	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2010	375 234,54	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2016	77 130,67	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2003 ET ANT.	84 541,75	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2011	21 270,87	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2016	510 954,53	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2004	51 087,39	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2005	55 278,66	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2006	74 374,63	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2007	65 558,25	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2011	640 858,23	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	2 376,36	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2008	69 796,97	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2009	65 108,22	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2012	1 596,30	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2010	68 832,13	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2017	56 889,34	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2011	72 374,47	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2012	57 569,68	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2012	61 254,96	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2013	63 890,76	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2014	46 075,36	0,00	10
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2017	446 199,73	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2003 ET ANTERIEURS	146 370,55	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2004	80 383,67	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2009	35 273,60	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2005	89 996,73	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2006	106 642,93	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2018	74 252,99	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2007	96 190,93	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2008	95 432,77	0,00	10
01/07/2022	RACHAT PARC COMPTEURS	45 116,74	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2010	5 165,21	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2009	64 601,26	0,00	10
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2019	38 358,14	0,00	35
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2010	78 859,15	0,00	10
01/07/2022	BRANCHEMENTS NEUFS 2011	40 403,05	0,00	10
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2012	530 653,90	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2019	429 004,32	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2020	362 089,42	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2021	287 068,57	0,00	0
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	2 250,64	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2022	25 513,43	0,00	0
01/07/2022	REHABILITATION CE JUBINERIE REMOUILLE	10 067,00	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2018	275 459,73	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2021	167 270,42	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2022	36 783,77	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2022	32 857,75	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2022	9 662,46	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2018	331 741,47	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2019	452 886,24	0,00	0
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2020	438 632,64	0,00	0
01/07/2022	TERRAIN MONNIERES LES PATIS	1 598,57	0,00	0
01/07/2022	TERRAIN VIELLEVIGNE RUE DES FOSSES	378,56	0,00	0
01/07/2022	TERRAIN VIELLEVIGNE LA BARRELIERE	1 408,63	0,00	0
01/07/2022	TERRAIN REMOUILLE LA JUBINERIE	1 817,50	0,00	0
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2013	38 515,56	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2018	28 146,68	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2013	30 153,91	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2020	72 556,09	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU 2013	285 428,77	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2019	2 601,37	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2014	62 039,34	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2020	6 970,60	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2014	14 744,25	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME EXTENSIONS PARTICULIERS 2021	94 428,77	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2020	7 290,17	0,00	35
01/07/2022	REHABILITATION CE VIELLEVIGNE	112 194,52	0,00	100
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2021	9 646,11	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	25 376,51	0,00	35
01/07/2022	RESEAUX LPCV CONVENTION 2017	66 696,12	0,00	35
01/07/2022	RESERVOIRS MONNIERES BARBECHAT ST JULIEN	105 533,59	0,00	100
01/07/2022	RESEAUX ADDUCTION EAU PARTICULIERS 2015	31 822,42	0,00	35
01/07/2022	PROGRAMME DE TRAVAUX 2015	351 517,51	0,00	35
01/07/2022	REHABILITATION BACHE MEDRIE GETIGNE	27 460,38	0,00	100
TOTAL GENERAL		35 964 388,67	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
13/07/2022	Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable La Méchinaudière - RD 149 -	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 207 324,61

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 026 599,37	1 756 994,07	0,00	1 756 994,07
RECETTES	4 026 599,37	4 386 387,52	0,00	4 386 387,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 273 580,48	226 258,24	73 121,89	299 380,13
RECETTES	3 273 580,48	1 547 157,98	20 092,00	1 567 249,98

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 026 599,37	1 756 994,07	0,00	1 756 994,07
RECETTES	4 026 599,37	4 386 387,52	0,00	4 386 387,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 273 580,48	226 258,24	73 121,89	299 380,13
RECETTES	3 273 580,48	1 547 157,98	20 092,00	1 567 249,98
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	7 300 179,85	1 983 252,31	73 121,89	2 056 374,20
TOTAL AGREGE DES RECETTES	7 300 179,85	5 933 545,50	20 092,00	5 953 637,50

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/05/2023

Présenté par (1) Le Président,
 A Clisson le 23/05/2023
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Clisson, le 23/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE - CORNU Jean-Guy	
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE - JEANNEAU Marielle	
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE - PIRMET Dominique	
BOUSSAY - CHAMBRAGNE Sébastien	
BOUSSAY - NEAU-REDOIS Véronique	
CHATEAU-THEBAUD - BLAISE Alain	
CHATEAU-THEBAUD - BOUSSONNIERE Jean-Michel	
CHATEAU-THEBAUD - LECORNET Valérie	
CLISSON - BONNET Xavier	
CLISSON - LEROY Anne	
CLISSON - LUNEAU Laurence	
CLISSON - MIGNOTTE Yves	
CLISSON - PAYEN Benoist	
CLISSON - PEULVEY Christian	
GETIGNE - BERNARD Marion	
GETIGNE - GUILLOT François	
GETIGNE - GUIMBRETIERE Karine	
GORGES - BOURASSEAU Gaëtan	
GORGES - BRAULT Hélène	
GORGES - MEYER Didier	
GORGES - PROTOIS-MENU Séverine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HAUTE-GOULAIN - COLAS Fabienne	
HAUTE-GOULAIN - CUCHOT Fabrice	
HAUTE-GOULAIN - DESFORGES Suzanne	
HAUTE-GOULAIN - LE SIGNOR Patricia	
HAUTE-GOULAIN - LEROY Clément	
LA HAYE-FOUASSIERE - FORMENTEL Philippe	
LA HAYE-FOUASSIERE - MAGRE Vincent	
LA HAYE-FOUASSIERE - PAGEOT Vanessa	
LA HAYE-FOUASSIERE - PARAGOT Agnès	
LA PLANCHE - HERVOUET Bernard	
LA PLANCHE - JOLY-PIVETEAU Séverine	
MAISDON-SUR-SEVRE - DUGAST Jean-Noël	
MAISDON-SUR-SEVRE - RIVALLIN Aymar	
MAISDON-SUR-SEVRE - SOURISSEAU Stéphanie	
MONNIERES - COUTEAU Benoît	
MONNIERES - GABORIAU Linda	
REMOUILLE - LETOURNEAU Jérôme	
REMOUILLE - TEISSEDRE Sandrine	
SAINT-FIACRE-SUR-MAINE - DABIN Pascal	
SAINT-FIACRE-SUR-MAINE - GADAIS Danièle	
SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON - ALBERT Sylvaine	
SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON - THIBAUD Denis	
SAINT-LUMINE-DE-CLISSON - GUILLOU Xavier	
SAINT-LUMINE-DE-CLISSON - RIVIERE Janik	
VIEILLEVIGNE - BACHELIER Nelly	
VIEILLEVIGNE - BOUCHER Alain	
VIEILLEVIGNE - MOULET Sylvain	
VIEILLEVIGNE- SORIN Nelly	

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.